S'il est vrai qu'une race s'honore en honorant ses héros, que faut-il penser d'un geste qui les impose à l'admiration de vingt nationalités différentes vivant à ses côtés ?

Aussi, nous avons la ferme confiance que notre appel sera entendu des rives du Saint-Laurent comme de toutes les plaines où habitent des frères de La Vérendrye; des villes opulentes comme des plus modestes villages où se conserve pieusement le culte de nos gloires nationales. Les groupes français de l'Ontario et des Provinces maritimes, qui luttent comme nous pour étendre et développer leur influence, seront heureux de s'associer à leurs frères de Québec, tandis que tous les descendants de sang français de l'Ouest se feront un devoir de donner un exemple décisif à ceux qui les entourent et voudront bien à l'occasion leur tendre la main pour assurer le succès de la grande œuvre. Inutile de déclarer que nous sommes tenus en honneur d'ériger un monument digne du héros et de l'idée qu'il représentera. Il y aura donc du travail pour tous et pour chacun.

Nous adresserons prochainement un appel spécial à la vieille France. La Vérendrye fut l'une des gloires de la domination française au Canada. C'est au nom du Christ qu'il planta la croix dans nos plaines, et au nom du Roi très chrétien qu'il en prit possession, en y arborant le drapeau fleurdelisé.

Est-il besoin de dire, en terminant, que le choix de la ville de Saint-Boniface semble tout indiqué pour l'érection du monument de La Vérendrye ? Des documents établissent que l'idée y a été semée depuis trente-cinq ans déjà. Il est donc tout naturel qu'elle y ait germé, qu'elle y soit sortie de terre en 1886 et qu'aujourd'hui elle y mûrisse. Il convient, ce semble, que le héros soit honoré au milieu de ceux qui depuis si longtemps ont entouré sa mémoire d'une vénération profonde et qui maintenant la tirent d'un oubli relatif, en prenant l'initiative d'un geste auquel le Canada tout entier sera heureux d'applaudir. De plus, notre ville a l'insigne faveur de posséder depuis août 1908 les ossements du fils aîné de La Vérendrye, ceux du P. Aulneau et de leurs dix-neuf compagnons. Ces ossements seront bientôt déposés dans un monument digne de leur mémoire et de leur martyre. Le père et le fils, le découvreur et son lieutenant, seront ainsi réunis dans une gloire commune. Si l'on voulait une autre raison, nous pourrions encore signaler le fait que la ville de Saint-Boniface est la plus ancienne de l'Ouest. Elle a, par conséquent, des titres spéciaux à posséder le bronze qui immortalisera le nom du grand découvreur.

Nous déclarons donc ouverte la liste de souscriptions pour le monument de La Vérendrye. Qu'on veuille bien adresser toute offrande, si minime soit-elle, au secrétaire-trésorier soussigné, qui en accusera dûment réception. Nous n'entendons gêner en rien les initiatives in-